

## Engagement à la confidentialité

**Considérant** que dans ses contrats d'entente avec les organismes qui lui offrent des stages l'Université Laval s'engage à exiger de ses étudiants et étudiantes le respect des règlements des organismes qui accueillent des stagiaires;

**Considérant** le droit de toute personne au respect de sa vie privée;

**Considérant** qu'en vertu de l'article 19 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, tout ce qui est contenu dans les dossiers des usagers est strictement confidentiel;

**Considérant** qu'en vertu de l'article 159.1 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, je suis passible de sanctions si je manque aux obligations ci-dessus mentionnées;

**Considérant** qu'en vertu de l'article 31 du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval : *Aucun étudiant ne peut, volontairement ou par grossière négligence, commettre une faute de nature professionnelle dans le cadre d'activités pédagogiques de formation pratique se déroulant à l'extérieur ou non d'un lieu universitaire, sous la responsabilité exclusive ou partagée de l'Université.*

### Je m'engage :

- À ne recueillir que les informations pertinentes à l'exercice de mes fonctions;
- À m'abstenir de divulguer tout renseignement personnel obtenu dans l'exercice de mes fonctions même aux termes de celles-ci, sans le consentement de l'intéressé ou une autorisation de la loi;
- À prendre toutes les mesures de protection nécessaires pour éviter toute perte de dossier, fuite ou divulgation de renseignements personnels;
- À utiliser les documents uniquement sur les lieux de stage, peu importe le support : papier, électronique, numérique.
- À procéder à la destruction de tout renseignement personnel dont la conservation est échue ou non nécessaire;
- À prendre toute autre mesure nécessaire à la protection du caractère confidentiel des renseignements obtenus dans l'exécution de mes fonctions et de ne jamais en faire usage à d'autres fins; notamment en ne transmettant, lors des échanges nécessaires de renseignements, que les données requises; en choisissant un lieu et un contexte appropriés et en soustrayant les données nominales lorsque nécessaire;
- À respecter toutes les politiques et directives de l'organisation d'accueil;
- À ne pas utiliser les réseaux sociaux informatisés pour parler ou discuter de mon stage tant au regard du milieu de stage, des clients que des collègues de travail et des superviseurs.

\_\_\_\_\_  
Stagiaire (lettre d'imprimerie)

\_\_\_\_\_  
Stagiaire (signature)

\_\_\_\_\_  
Témoin (lettre d'imprimerie), titre

\_\_\_\_\_  
Témoin (signature)

Date : \_\_\_\_\_